

ADMIS **CRPE**

CONCOURS
2026-2027
M1 · M2

4^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

22 sujets corrigés

Français · Mathématiques

Histoire-Géo-EMC · Sciences et techno



OFFERT

1 sujet corrigé
d'Histoire-Géo-EMC

1 sujet corrigé de
Sciences et techno



Les annales les plus récentes



Toutes les épreuves écrites



Corrigés détaillés
+ rappels de cours



Conseils de formateurs

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMIS CRPE

CONCOURS
2026 - 2027
M1 • M2

4^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

22 sujets corrigés

Français • Mathématiques

Histoire-Géo-EMC • Sciences et techno

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
ancien président de jury CRPE

Sylvie Considère, maître de conférences honoraire en didactique de la géographie,
INSPE de l'académie de Lille

Manuelle Doin-Lai, professeure certifiée de sciences de la vie et de la terre, INSPE
de l'académie de Versailles

Catherine Dolignier, maître de conférences en sciences du langage, INSPE de
l'académie de Bordeaux

Éric Greff, professeur honoraire agrégé de mathématiques en INSPE

André Janson, professeur honoraire agrégé d'histoire-géographie en INSPE

Rita Khanfour-Armalé, enseignante-chercheuse en chimie et didactique de la
chimie, INSPE de l'académie de Versailles

Bernard Malczyk, professeur agrégé d'histoire-géographie, INSPE de l'académie
de Lille

André Mul, professeur honoraire de mathématiques

Matthieu Verrier, professeur agrégé de lettres, INSPE de l'académie de Paris

Vuibert

Ressources numériques pour réussir le CRPE



Retrouvez sur [www.Vuibert.fr/site/220445](http://www.vuibert.fr/site/220445) :

- 1 sujet officiel corrigé d'Histoire, géographie et EMC ;
- 1 sujet officiel corrigé de Sciences et technologie ;
- quelques éléments de réflexion à propos de la méthode Singapour ;
- les programmes de culture littéraire et artistique des cycles 3 et 4 ;
- les dossiers documentaires des 5 sujets d'Histoire, géographie et EMC.

ISBN : 978-2-311-22044-5

ISSN : 2109-7658

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



Conception de l'intérieur et de la couverture : Caroline Joubert

Adaptation de la maquette : Séverine Tanguy

Composition de l'intérieur : So'Graph



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2025 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Travail
réalisé



Comment aborder le CRPE ?

① Textes officiels	5	☐
② Les épreuves du CRPE	5	☐



PARTIE 1 : Français

Se préparer à l'épreuve de français

► 10 conseils à suivre	13	☐
► 10 pièges à éviter	16	☐
► Présentation de l'épreuve de réflexion suscitée par un texte	18	☐

Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 3)	29	☐
Sujet n° 2 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 2)	36	☐
Sujet n° 3 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 3)	42	☐
Sujet n° 4 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 3)	50	☐
Sujet n° 5 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 2)	57	☐
Sujet n° 6 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 3)	63	☐



PARTIE 2 : Mathématiques

Se préparer à l'épreuve de mathématiques

► 10 conseils à suivre	75	☐
► 10 pièges à éviter	78	☐
► Présentation des sujets	80	☐

Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 2)	83	☐
Sujet n° 2 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 1)	99	☐
Sujet n° 3 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 2)	109	☐



Sujet n° 4 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 1)	120	☐
Sujet n° 5 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 1)	135	☐
Sujet n° 6 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 2)	144	☐

PARTIE 3 : Histoire, géographie et EMC

Se préparer à l'épreuve d'histoire, géographie et EMC

► 10 conseils à suivre	156	☐
► 10 pièges à éviter	157	☐
► Présentation des sujets	158	☐

Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 2)	161	☐
Sujet n° 2 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 1)	167	☐
Sujet n° 3 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 2)	171	☐
Sujet n° 4 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 3)	178	☐
Sujet n° 5 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 1)	184	☐



PARTIE 4 : Sciences et technologie

Se préparer à l'épreuve de sciences et technologie

► 10 conseils à suivre	193	☐
► 10 pièges à éviter	194	☐
► Présentation des sujets	195	☐

Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 1)	199	☐
Sujet n° 2 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 3)	218	☐
Sujet n° 3 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 1)	237	☐
Sujet n° 4 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 3)	257	☐
Sujet n° 5 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 1)	270	☐

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation des **épreuves écrites d'admissibilité** (français, mathématiques, histoire-géographie-EMC, sciences et technologie) du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que ces épreuves visent à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique et pratique de ces quatre épreuves écrites d'admissibilité, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020¹), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

Enfin, on veillera à consulter les sujets des différentes sessions et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : programmes de l'école primaire

Niveau attendu : les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

1. De nouveaux programmes entreront en vigueur à la rentrée 2025. Pour en connaître le contenu, on veillera à consulter le *Bulletin officiel* n° 41 du 31 octobre 2024 et le *Bulletin officiel* n° 16 du 17 avril 2025.

Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :		
une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	
une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;		
une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.		
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve peut comporter deux ou trois composantes, chacune d'entre elles est notée sur un total de 20 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	

Deux épreuves orales d'admission	
Épreuve de leçon	
Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures	
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.	
Préparation : afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...	Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie. Mathématiques : idem. La note 0 est éliminatoire.
Présentation et entretien : le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.	
Épreuve d'entretien composée de 2 parties	
Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
Première partie : Éducation physique et sportive Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Préparation : à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.	Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.
Exposé et entretien : l'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes	
Objectifs : cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.	
Entretien : le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.	Premier temps de l'échange : - présentation du parcours et des expériences (5 minutes maximum) ; - échange avec le jury : 10 minutes. Second temps de l'échange : (mises en situation professionnelle) 20 minutes. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.	
Contenu et modalités : l'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	Présentation : 10 minutes. Exposé : 10 minutes. Échange : 20 minutes. L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Dans cet ouvrage, pour chaque discipline (français, mathématiques, histoire-géographie-EMC, sciences et technologie) sont proposés 6 sujets officiels des sessions 2025, 2024, 2023 et 2022. Ces derniers sont accompagnés de leurs corrigés et, si nécessaire, de rappels de cours. Par ailleurs un sujet 2025 et son corrigé, pour chaque discipline, sont également disponibles en ligne.

Ce manuel constituera un outil précieux d'entraînement aux épreuves écrites d'admissibilité.

Avant de mettre en œuvre cet entraînement nous vous conseillons de consulter sur le site du ministère de l'Éducation nationale **les rapports de jurys des sessions 2022, 2023, 2024 et 2025 et les recommandations majeures** qui en découlent, et enfin de **télécharger les rapports de jury de votre académie** sur le site correspondant.

Les auteurs de cet ouvrage et moi-même espérons que ce manuel vous aidera à préparer efficacement les épreuves écrites d'admissibilité du CRPE. Sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Anaïs Cotelte éditrice, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
Directeur de l'ouvrage

PARTIE 1



Français

Coefficient 

Durée :  heures

Se préparer à l'épreuve de français..... 11

Sujets corrigés 27

Se préparer à l'épreuve de français

10 conseils à suivre.....13

10 pièges à éviter.....16

Présentation de l'épreuve
de réflexion suscitée par un texte18

10 conseils à suivre

Les 10 conseils à suivre concernent les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français. La méthode de la partie 3 est développée plus loin (p. 18)

1 Analyser le sujet

- Bien lire la consigne pour repérer si un extrait est à analyser, les mots-clés utilisés pour définir le domaine d'étude de la langue ou du lexique à étudier, le type d'activité à mener, les catégories d'informations à donner. **EXEMPLE :** Analyser un mot dans un texte, c'est donner la nature et la fonction du mot dans la phrase.
- Bien délimiter l'extrait du texte à analyser (début et fin), pour ne pas analyser un passage trop bref ou trop long.
- Prendre le temps de faire le relevé après avoir bien souligné les termes sources d'ambiguïté, pour éviter les oublis ou les occurrences à ne pas retenir.

2 Faire des tests pour trouver la nature

- Remplacer un terme source de confusion par un autre, pour confirmer la nature du mot. **EXEMPLES :** *Paul mange **du** pain. Paul mange **un peu de** pain.* Le remplacement indique que **du** est ici un article partitif.
- Isoler, déplacer, manipuler la phrase ou une partie de la phrase pour vérifier la catégorie du mot. **EXEMPLES :** *Les enfants ont un chien **que** j'apprécie. J'apprécie... un chien. **Que** est donc un pronom relatif, car il reprend *un chien* dans la subordonnée qu'il introduit.*

3 Repérer les liens entre les mots et groupes de mots pour trouver leur fonction

- Rechercher si le mot ou groupe de mots est le sujet, le verbe ou groupe verbal, s'il dépend d'un autre mot (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.), et s'il commence par une préposition. Mémoriser les critères permettant de bien distinguer les différentes fonctions, ainsi que le sens, s'il s'agit d'une circonstance (temps, lieu, etc.). **EXEMPLES :** *Paul parle **à Sophie depuis son lit**. À **Sophie** dépend du verbe : c'est un COI. **Depuis son lit** ne dépend pas d'un élément de la phrase : c'est un complément circonstanciel de lieu.*
- Rechercher tous les mots qui dépendent directement du mot noyau, afin de délimiter correctement le groupe de mots en y intégrant tous les éléments qui dépendent du noyau.

4 Distinguer les formes verbales ambiguës

■ Remplacer les formes susceptibles de confusion par des formes dans lesquelles la différence est perceptible. **EXEMPLES :** *Je veux que tu **travailles**. Je veux que tu **viennes**. **Travailles** est donc au subjonctif présent.*

■ Connaître les emplois contraints du subjonctif (du fait d'un verbe ou d'une conjonction de subordination). **EXEMPLE :** ***avant que** est toujours suivi du subjonctif.*

5 Adopter une méthode pour analyser les subordonnées

Rechercher d'abord les formes verbales, puis distinguer les infinitifs et participes formant une subordonnée. Rechercher ensuite les mots subordonnants (pour les conjonctives et les relatives) et les mots interrogatifs (pour les interrogatives indirectes partielles) et délimiter les subordonnées à partir du mot subordonnant ou interrogatif. À partir de la classe grammaticale des mots repérés, déduire la nature des propositions subordonnées. À l'aide de ces natures, repérez le lien avec la principale pour en déduire la fonction. **EXEMPLES :** *Les livres sont vendus par une librairie que j'apprécie près de la maison. Sont vendus et apprécie : deux formes verbales : deux propositions. Que : mot subordonnant, pronom relatif (a une fonction dans la proposition, donc ce n'est pas une conjonction de subordination). Que j'apprécie près de la maison : proposition délimitée, ayant pour nature : proposition subordonnée relative (PSR). Que reprend librairie : la PSR est adjectivale et sa fonction est épithète du nom librairie.*

6 Distinguer les discours rapportés et le passage de l'un à l'autre

■ Bien maîtriser les caractéristiques de chaque type de discours rapportés, et les indices qui permettent de les repérer. **EXEMPLE :** « *Tu as bien réfléchi, lui répondit Martin, tu as trouvé la solution.* » Discours direct : présence des guillemets, proposition incise avec verbe de parole, absence de modification des paroles, notamment des types et formes de phrase.

■ Bien analyser la situation d'énonciation nouvelle dans le passage au discours indirect : qui parle ? à qui ? où ? quand ? afin de bien observer les changements de pronoms, déterminants, adverbes de temps et de lieu, modes et temps des verbes, ponctuation et syntaxe. **EXEMPLE :** *Martin lui répondit qu'il/elle avait bien réfléchi et qu'il/elle avait trouvé la solution. Je = Martin, Tu = lui, où (non pertinent ici), quand (passage au passé : répondit).*

7 Connaître les règles d'accord

■ Bien distinguer les cas selon l'auxiliaire *être* ou *avoir*. S'entraîner à repérer le sujet et le COD d'un verbe, pour les deux types d'accord.

■ Bien analyser les verbes pronominaux : de sens réfléchi ou réciproque, essentiellement pronominaux ou de sens passif, pour distinguer les accords avec le sujet ou avec le COD (s'il est placé avant le verbe).

■ Dans le cas des adjectifs de couleur, mémoriser les cas d'invariabilité (adjectifs composés et adjectifs issus d'un nom d'objet, plante, etc. (sauf quelques exceptions).

EXEMPLE : *J'ai une jupe **bleu clair**. **Bleu clair** est invariable car composé de deux termes.*

8 Distinguer les mots selon leur formation

■ S'entraîner à définir les mots selon leur nature : nom, verbe, adjectif, adverbe, en évitant d'employer dans la définition un terme de la même famille. **EXEMPLE :** Ne pas définir *beauté* comme le « fait d'être beau ».

■ Mémoriser les principaux préfixes, suffixes et éléments de composition (d'origine grecque ou latine) et ne pas hésiter à observer comment le mot fonctionne quand un élément est retiré, ou bien quel terme peut posséder le même élément de composition, pour bien analyser la formation. **EXEMPLE :** *Orthographe*. Penser à l'*orthodontiste* (qui remet les dents droites) et au *graphologue* (qui étudie l'écriture) : *ortho-* : droit, « juste » ; *-graphie* : « écriture ».

9 Distinguer les relations sémantiques entre les mots

■ Une famille de mots comprend des mots issus d'un même radical ou d'une même racine. Un champ lexical comprend des mots ayant un thème en commun, avec parfois des mots de la même famille. **EXEMPLES :** *lait, lacté, laitage* et *lactose* forment une famille de mots.

Vache, pré, lait, fromage, ferme, pâturage et *laitage* forment un champ lexical.

■ Un terme polysémique est un mot qui a plusieurs sens, tous liés à une origine (sens propre et sens figurés) ; des homonymes sont deux mots qui n'ont rien à voir, réunis seulement par la même forme graphique et/ou sonore. **EXEMPLES :** *le bois* et *je bois* sont des homonymes. Le *bois* est un terme polysémique : il peut signifier le « matériau issu d'un arbre », mais aussi « forêt », « cornes d'un cerf », etc.

10 Soigner la présentation

■ Présenter la réponse sous forme de tableau, si cela est pertinent. Il faut alors bien réfléchir aux critères d'organisation du tableau. **EXEMPLE :** organiser un recueil d'analyses de formes verbales en fonction de la voix, du mode et du temps.

■ Utiliser des abréviations claires et reconnues (en cas de doute, noter une première fois en toutes lettres une expression et placer entre parenthèses son abréviation, que vous pouvez ensuite reprendre. **EXEMPLE :** complément d'objet direct (COD).

10 pièges à éviter

Les 10 pièges à éviter concernent les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français. La méthode de la partie 3 est développée plus loin (p. 18)

1 Une mauvaise lecture de la consigne

- Confusion dans l'analyse de la consigne.
- Difficulté à dresser un relevé exhaustif et pertinent par rapport à la consigne posée.

2 Des confusions dans l'analyse : nature

Difficulté à identifier les mots pouvant relever de plusieurs natures (*que, qui, du, de, des, le, la, les, leur(s)*, etc.).

3 Des confusions dans l'analyse : fonction

- Confusion dans le repérage des fonctions d'un mot ou d'un groupe de mots, notamment entre un COD et un attribut du sujet, un adjectif épithète ou attribut du COD, etc.
- Difficulté à repérer le noyau d'un groupe de mots et comment délimiter un groupe nominal, par exemple.

4 Une conjugaison mal maîtrisée

- Confusion dans l'analyse d'une forme verbale, notamment celles qui sont sources de confusion car potentiellement liées à plusieurs modes et temps (indicatif et subjonctif présent de certaines personnes des verbes du premier groupe).
- Difficulté à repérer les valeurs des modes et temps, notamment ceux qui en ont plusieurs (indicatif présent, conditionnel, subjonctif, etc.).

5 Une maîtrise insuffisante de la subordination

- Difficulté à repérer et à délimiter les propositions subordonnées (notamment les infinitives et les participiales).
- Confusion entre les subordonnées conjonctives et les relatives.
- Confusion dans les fonctions des subordonnées.

6 Des discours rapportés confondus

- Difficulté à repérer les différents discours rapportés (discours direct, indirect, indirect libre, narrativisé).
- Erreurs dans le passage d'un type de discours à un autre.

7 Des erreurs d'orthographe

- Confusion dans les accords, notamment du participe passé (avec *avoir* et les verbes pronominaux, notamment).
- Difficulté à maîtriser les règles d'accord des adjectifs de couleur.

8 Une analyse de la formation d'un mot mal maîtrisée

Confusion entre la définition, l'étymologie, la formation d'un mot (notamment difficulté à distinguer le radical ou la racine d'un mot, la valeur des préfixes et suffixes, les composantes issues du grec ou du latin).

9 Des connaissances sur les relations sémantiques insuffisantes

- Confusion entre les notions de famille de mots et de champ lexical.
- Difficulté à distinguer les notions d'homonymie et de polysémie.

10 Une présentation peu soignée

Une présentation confuse des réponses est source d'ambiguïté pour le correcteur et de perte de temps pour le candidat.

Présentation de l'épreuve de réflexion suscitée par un texte

La réflexion développée à partir d'un texte (« réflexion et développement ») est une des trois parties de l'épreuve de français pour les écrits d'admissibilité au CRPE. L'exercice porte sur un extrait de texte, d'une taille relativement limitée (400 à 600 signes), relevant d'un genre narratif (roman ou nouvelle) ou issu d'un texte non-fictionnel (essai ou littérature d'idée).

Le candidat doit donc rédiger, à partir d'une question posée par le sujet introduisant un texte littéraire ou documentaire, une réflexion structurée et argumentée s'appuyant sur une problématique, qui permet de repérer les aspects importants du texte support. Les sujets zéro précisent que le texte proposé ne constitue pas le seul appui pour la réflexion. Le candidat doit également convoquer ses connaissances et ses lectures. L'exercice permet d'évaluer ses capacités d'analyse et sa culture générale.

Les thématiques ne sont **pas pédagogiques** : les connaissances de cet ordre sont évaluées dans l'épreuve d'admission de français, à l'oral, et non lors de l'admissibilité à l'écrit.

L'objectif reste bien de démontrer sa capacité à :

- comprendre un texte de façon approfondie ;
- être capable de repérer et analyser les figures de style essentielles si le texte est littéraire ;
- structurer sa pensée et hiérarchiser sa réflexion (introduction, développement progressif, conclusion).

Enfin, la **langue employée doit être de qualité** à tout point de vue : correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression. Une partie de la note globale de l'épreuve écrite de français est normalement réservée à l'évaluation de cette compétence rédactionnelle.

Afin de vous préparer au mieux aux épreuves, vous pouvez donc vous reporter aux documents suivants :

- l'arrêté définissant les épreuves du CRPE ;
- les programmes de culture littéraire et artistique des cycles 3 et 4, dans notre boîte à outils disponible en ligne, pour enrichir ses connaissances personnelles et ses lectures.

1 Respecter le temps imparti

Les durées sont purement indicatives et doivent être adaptées à la méthodologie de chacun. Consacrer 1 h 30 au maximum à cet exercice est cependant essentiel pour que les autres parties de l'épreuve de français ne soient pas négligées.

Durée indicative : 1 h 30.

1. Analyse de la consigne : 5 min.

2. Approche globale du texte : 5 min.
3. Analyse du texte : 20 min.
4. Mise en place de la problématique et du plan : 15 min.
5. Rédaction du développement structuré : 35 min.
6. Relecture : 10 min.

2 Analyser la consigne

La thématique du texte est explicitement donnée dans la consigne. Une suggestion de plan, en deux parties le plus souvent, pourrait être proposée, mais ce n'est pas systématique. S'il n'y a pas de plan indiqué, il faudra alors prendre un temps pour structurer votre réflexion.

3 Découvrir le texte

Il est essentiel de bien caractériser le texte, d'observer son genre, avant une lecture approfondie.

A. Étudier le paratexte

Il est nécessaire d'étudier les éléments situés au-dessus ou au-dessous du texte lui-même et qui donnent des informations utiles telles que le titre, l'auteur et la date, parfois même un bref résumé.

B. Analyser la nature du texte (genre, type)

Si le texte est théorique, la thèse est prise en charge clairement par leur auteur ; si c'est un extrait de texte de fiction, la pensée de l'auteur n'est parfois accessible qu'indirectement.

Selon le descriptif du concours, les genres susceptibles d'être les supports de l'épreuve écrite de français sont les suivants : **roman, nouvelle, littérature d'idées et essai**.

■ Le **roman** est un **récit long** qui présente les caractéristiques suivantes :

- Il est fictif (**mais** certains racontent parfois des événements réels, autobiographiques), souvent entrecoupé de dialogues et de descriptions.
- Il est rédigé en prose (**mais** les premiers romans médiévaux étaient en vers, et certains accueillent des poèmes, des lettres, etc.).
- Il est pris en charge par un narrateur (qui peut être un personnage de l'histoire ou en être extérieur, par exemple), **mais** parfois par plusieurs narrateurs, qui peuvent même se contredire.
- Il est centré sur le destin de personnages, leurs actions ou leur psychologie.
- Il est conforme, le plus souvent, au schéma narratif ou quinaire, avec une intrigue ayant un début, un milieu et une fin ; **mais** de nombreux auteurs ont cependant joué avec ces quelques contraintes, proposant des romans sans intrigue, sans fin ou avec un schéma temporel inversé, etc.

■ La **nouvelle** est un récit bref, ayant les caractéristiques suivantes :

- Une narration proche du roman malgré sa brièveté.
- Un ou quelques personnages, un décor réduit à l'essentiel.
- Souvent, des intrigues insolites ou d'une grande intensité.
- Une fin fréquemment surprenante.
- La plupart du temps, un réalisme, l'action se déroule dans un univers quotidien ; **mais** certaines nouvelles relèvent de sous-genres variés : fantastique, science-fiction, etc.

■ La **littérature d'idées** et l'**essai** ont des catégories souvent plus floues.

La **littérature d'idées** regroupe les œuvres qui ne sont ni narratives, ni poétiques, ni théâtrales. Elles ont pour caractéristiques de relever de l'argumentation et d'avoir tout de même, souvent, une visée esthétique, comme un pamphlet, un éloge, un entretien, un article scientifique, un discours, etc.

L'**essai** est un genre ayant les caractéristiques suivantes :

- L'auteur partage ses analyses philosophique, politique, scientifique, etc.
- Il souhaite convaincre le lecteur de sa réflexion.
- Il fait part de sa subjectivité, car il part souvent de faits ou exemples concrets, parfois d'une expérience personnelle, pour aboutir à une réflexion générale qui peut être utile à tout lecteur.



CONSEIL DU FORMATEUR

Les genres de l'écriture de soi sont des cas particuliers, à ne pas oublier !

■ Les genres de l'écriture de soi (**autobiographie, mémoires**) peuvent être représentés car leurs limites avec le roman et l'essai sont parfois floues.

L'**autobiographie** possède les caractéristiques suivantes :

- Un récit rétrospectif en prose.
- Un auteur qui raconte des événements d'ordre privé qui lui sont réellement arrivés (le genre des **mémoires**, lui, se focalise davantage sur les événements ayant une dimension publique, racontés par un personnage important).
- Certains de ces textes autobiographiques sont parfois proches du roman, avec une part de fiction ; l'autobiographie est cependant souvent proche de la littérature d'idées. Les *Essais* de Montaigne, par exemple, sont considérés comme une autobiographie de son auteur.

4

Analyser le texte support de la réflexion

Pour rédiger un développement pertinent, il convient de bien comprendre et reformuler le contenu de la réflexion de l'auteur à propos du thème.

Il faut distinguer deux types d'analyse de texte, en fonction du genre proposé : le commentaire de texte, s'il s'agit d'un roman ou d'une nouvelle ; l'analyse de texte s'il s'agit d'un extrait relevant de la littérature d'idées ou d'un essai.

Il ne faut pas forcément se focaliser sur l'étude des figures de style ou l'art avec lequel un auteur exprime sa pensée dans les textes de la seconde catégorie, alors que cela est attendu dans un commentaire de texte littéraire.

Il convient de suivre les étapes suivantes pour procéder à l'analyse du texte ou à un commentaire de texte.

Le texte doit être minutieusement lu et analysé, et les différents éléments de leur réflexion reformulés :

- repérer l'avis général de l'auteur au sujet du thème ;
- observer les nuances de son avis, les limites si celles-ci sont précisées, ainsi que les divers arguments et exemples sur lesquels repose l'opinion de l'auteur, si cela est indiqué.

A. Analyser un texte de littérature d'idée ou un essai

L'auteur s'exprime à la première personne et expose de façon directe sa thèse et ses arguments sur le thème qu'il a choisi de traiter.

Le **thème** est le sujet dont parle le texte. Il peut être explicitement mis en valeur dans la consigne de la partie 3.

La **thèse** est l'opinion, l'avis de l'auteur sur le thème, ce qu'il en pense.

Les **arguments** sont les raisons d'ordre général qui sont données par l'auteur pour justifier de la pertinence de sa thèse.

Les **exemples** sont des illustrations précises qui permettent de justifier un argument ou la thèse directement.

Souvent, l'auteur intègre dans son propos la **thèse adverse**, c'est-à-dire un ou des avis opposés par rapport au thème, ainsi que les arguments ou exemples opposés. L'auteur agit ainsi dans deux buts, opposés :

- **concéder** certains arguments de la thèse adverse, pour nuancer sa propre thèse, en montrer les limites ;
- **combattre** la thèse adverse pour en pointer les limites et erreurs, la discréditer, et ainsi renforcer sa propre thèse.

B. Analyser un extrait de roman ou de nouvelle

Il peut être plus difficile de repérer la thèse de l'auteur dans une fiction car celui-ci ne s'exprime le plus souvent pas à la première personne en tant que narrateur. Dans ces cas-là, il faut s'en tenir au message que le texte nous transmet. La thèse, les arguments et les exemples sont, dans le roman, parfois partagés entre plusieurs personnages, qui peuvent débattre dans le cadre de dialogues, ou être repérables dans des passages descriptifs, explicatifs, argumentatifs, des commentaires du narrateur, etc. sans être donnés explicitement.

Surtout, pour analyser un texte littéraire avec pertinence, il faut s'entraîner à repérer comment sont mis en valeur les idées et les arguments ou au contraire comment sont dénigrées, dévalorisées la thèse adverse ou les idées opposées. Il faut pour cela connaître et savoir reconnaître les principales figures de style. Cela peut être aussi utile dans une analyse de texte relevant de la littérature d'idées ou de l'essai, mais il

faut bien comprendre qu'un commentaire de texte littéraire s'appuie sur les figures de style perçues pour comprendre le sens qu'elles apportent au propos de l'auteur. Outre les principales figures de style, il est à noter que certains types ou formes de phrase (phrase injonctive, emphase par détachement, voix passive, etc.) peuvent être considérés comme des procédés stylistiques significatifs dans certains contextes, de même que le choix d'un temps, d'un type de pronom, etc. Il ne faut donc pas se limiter au repérage des figures de style suivantes mais observer tout ce qui se distingue de la phrase de base, qui peut être source d'un effet produit sur le lecteur.

Liste des figures de style les plus courantes, par ordre alphabétique

- **Accumulation** : énumération d'éléments de même nature ou de même fonction qui crée un effet d'amplification, de profusion.
- **Allégorie** : fait de donner vie à une idée abstraite. La notion est notamment souvent personnifiée à l'aide d'une majuscule et de traits humains.
- **Allitération** : fait de répéter des sons consonnes dans une suite de mots, une phrase ou un vers.
- **Anaphore** : fait de répéter un ou plusieurs mots à la même position (tête ou fin de phrase ou de vers).
- **Antiphrase** : fait d'utiliser une phrase ou une expression dans son sens contraire, par ironie.
- **Assonance** : fait de répéter des sons voyelles dans une suite de mots, une phrase ou un vers.
- **Asyndète** : juxtaposition d'éléments alors que des connecteurs logiques auraient été habituellement présents.
- **Champ lexical** : ensemble de mots dans un passage d'un texte ayant un thème commun, qu'ils soient de nature ou de famille différente.
- **Chiasme** : figure de répétition de deux termes, dont la répétition est inversée (AB puis BA).
- **Comparaison** : lien effectué à l'aide d'un outil de comparaison (*comme, tel, etc.*) entre deux termes selon un rapport de ressemblance, un trait commun.
- **Euphémisme** : figure de style visant à atténuer la violence d'une situation en choisissant des termes plus faibles ou imagés.
- **Gradation** : agencer les mots en passant du sens le plus faible au sens le plus fort.
- **Hyperbole** : figure de l'exagération, permettant d'accentuer la violence ou la force d'une situation, par des termes excessifs, etc.
- **Litote** : figure d'exagération particulière, puisqu'on passe par une expression apparemment atténuée pour accentuer la violence de la situation.
- **Métaphore** : comparaison sans outil de comparaison.
- **Opposition** ou **antithèse** : fait d'utiliser des termes de sens opposés (antonymes) dans un contexte proche.
- **Oxymore** : alliance de mots de sens opposés pour former une expression unique.
- **Parallélisme de construction** : fait de répéter une même structure syntaxique.
- **Périphrase** : fait d'évoquer une personne, une ville, un animal, etc. par une expression qui le définit ou le caractérise.
- **Personnification** : fait de traiter un animal, un objet, etc. comme un être humain.
- **Prétériton** : fait d'évoquer une idée de façon négative, pour dire qu'on ne va pas en parler, mais l'évoquer tout de même.
- **Question rhétorique** : question directe qui n'attend pas de réponse de la part de l'interlocuteur, soit parce que la réponse est donnée immédiatement, soit parce qu'aucune réponse n'est attendue, tant elle paraît évidente.
- **Répétition** : fait de répéter plusieurs fois un même mot, ce qui le met en valeur.

5 Mettre en place une problématique et un plan

A. La problématique

C'est l'enjeu central du texte par rapport à la thématique donnée dans la consigne, à laquelle votre développement va se charger d'apporter une réponse.

La problématique est généralement formulée sous forme de question, directe ou indirecte. Elle se doit d'être unique pour être spécialement adaptée à votre analyse du texte donné.

La problématique est posée sous la forme d'une interrogative indirecte : elle est introduite par une proposition principale avec un verbe de question et placée dans une proposition subordonnée interrogative partielle, sans inversion sujet-verbe ni point d'interrogation.

B. Le plan

Plusieurs plans sont tout à fait possibles pour un même texte. Il est possible de bâtir un plan possédant de deux à quatre parties : dans le temps limité qui vous est imparti, deux parties peuvent vous permettre de répondre à votre problématique de façon suffisante, à l'aide de votre analyse ou commentaire du texte, mais aussi de votre réflexion personnelle, incluant vos propres analyses, qui s'appuient sur vos connaissances personnelles et vos lectures.

À l'intérieur de chaque partie, il convient de mettre en place des sous-parties qui sont des étapes logiques vous permettant de structurer votre propos. Il faut veiller à la cohérence interne de votre partie et à la liaison logique (opposition, conséquence, élargissement, addition...) entre chaque sous-partie.



CONSEIL DU FORMATEUR

- Votre plan ne peut se limiter à commenter le texte phrase par phrase.
- La succession des paragraphes doit être logique et mise en valeur par l'utilisation, à bon escient, de connecteurs logiques marquant chaque étape de votre raisonnement.
- Vous ne pouvez pas délaissier des idées ou passages de votre texte.
- Il n'y a pas un plan qui « marche à tous les coups », il dépend à chaque fois du texte support.
- Si le plan est donné dans la consigne, observez dans le texte les arguments, exemples et figures de style qui vous paraissent relever de chaque grande partie, que vous complétez avec des arguments ou exemples issus de vos connaissances personnelles et de vos lectures (voir les programmes de culture littéraire et artistique de l'école et du collège) que vous mobilisez de façon pertinente par rapport à la problématique trouvée, afin de dégager des sous-parties, avec des articulations logiques à mettre en valeur.
- Si le plan n'est pas donné, cherchez les grandes articulations de votre réponse autour de la thématique, pour permettre ainsi une compréhension progressive et logique des différents aspects de votre réflexion à partir du texte et de vos connaissances et lectures, avant d'en dégager, dans un second temps, les sous-parties.

C. Quelques types de plans possibles, à adapter précisément aux caractéristiques du texte

- Distinguez les caractéristiques du thème avant d'en analyser les fonctions.
- Observez les aspects positifs de la thématique avant d'en dégager les limites.
- Dressez un état des lieux avant de dévoiler les améliorations proposées par l'auteur, etc.

Si le texte proposé permet d'articuler deux points de vue opposés :

- réunissez les points communs avant d'analyser les éléments d'opposition ;
- observez les éléments positifs avant d'étudier les critiques effectuées ;
- analysez les points d'opposition avant d'étudier les théories ou les analyses qui sous-tendent ces avis, etc.

6 Rédiger l'analyse

A. L'introduction

L'introduction doit vous permettre d'exposer les spécificités générales du texte ainsi que d'annoncer le plan de votre développement. Les étapes suivantes sont celles qui sont traditionnellement attendues.

a. L'accroche

En une phrase, présentez le thème du texte et sa portée dans la vie quotidienne ou un avis généralement porté à son encontre.

b. La présentation du corpus

Caractérisez brièvement le texte en exposant ses spécificités : nature du texte, nom de l'auteur, date d'écriture. Vous devez également exposer en quelques mots le contenu du texte.

c. La problématique

La problématique que vous avez dégagée doit être présentée. Elle prend souvent la forme, déjà évoquée précédemment, d'une question à laquelle votre développement répond ensuite.

d. L'annonce du plan

Après la problématique, il convient d'annoncer clairement le plan, sans en préciser toutefois les sous-parties.



CONSEIL DU FORMATEUR

- Dans votre copie, les titres d'œuvres qui sont celui d'un ouvrage complet (un titre de roman, un nom de revue...) doivent être soulignés. Dans le sujet du concours, et dans tout texte imprimé, ce type de titre est en italique.
- Sont en revanche placés entre guillemets, sans italique, les titres de parties d'ouvrages : un titre d'article dans une revue, un poème inséré dans un recueil... Dans le sujet du concours, ce type de titre suit la même convention et est placé entre guillemets.

e. Le développement

Le développement doit être entièrement rédigé. Aucun titre ou sous-titre de partie ne doit apparaître. Le lecteur est guidé par votre présentation : un saut de ligne est conseillé entre chaque grande étape : introduction, partie 1, transition, partie 2, conclusion ; chaque sous-partie est formée d'un paragraphe.

Chaque paragraphe peut se décomposer ainsi :

- une phrase introductive présentant la thématique autour de laquelle s'organise le paragraphe, et que les exemples et reformulations qui suivent vont étayer ;
- une analyse d'un aspect de la thèse et/ou arguments du texte, complété de connaissances ou lectures personnelles, ou alors une analyse d'un aspect répondant à la problématique mais non envisagé dans l'extrait de texte servant de support : il convient de choisir les éléments les plus pertinents pour le contenu du paragraphe. Les références au texte doivent être claires et brèves (citez, par exemple, le début et la fin du passage que vous souhaitez citer, le numéro du paragraphe). Les reformulations doivent être appropriées à ce que vous souhaitez démontrer. Vous pouvez faire des citations, mais celles-ci doivent être insérées avec mesure, toujours brèves et surtout faire l'objet d'une analyse. L'exercice autorise les commentaires du candidat qui s'appuie sur ses connaissances et sa culture personnelle. Ils viennent enrichir l'analyse du texte proposé, orientée par le questionnement de la consigne. Si vous évoquez un ouvrage, il faut être précis et donner au moins le titre exact de l'œuvre et le nom de l'auteur. Il n'est pas attendu de citations précises, en revanche.

Dans le cas d'un texte littéraire, il est essentiel d'intégrer des remarques d'ordre stylistique pour appuyer votre analyse. Il est possible de le faire pour un texte relevant de la littérature d'idées, mais des reformulations des arguments ou exemples peuvent suffire ;

- une brève phrase qui conclut le paragraphe de façon synthétique, en récapitulant le point traité.

Votre analyse ne doit pas contenir de titres ou de sous-titres marquant les étapes de votre développement. Vous ne devez en aucun cas noter des titres tels qu'*introduction*, *développement*, *première partie*...

Ces idées fortes, qui marquent les étapes de votre pensée ou résument le contenu de vos paragraphes ou de vos parties, doivent en fait être intégrées à l'intérieur de la première phrase de votre paragraphe ou partie.



CONSEIL DU FORMATEUR

Il faut faire attention aux citations faites par un auteur dans son texte : il convient de faire preuve de clarté en attribuant la phrase citée à son véritable auteur et non à celui qui l'a citée dans son texte. De même, dans un dialogue ou un texte de fiction, là encore, il faut bien indiquer si les propos rapportés sont ceux d'un personnage qui s'exprime, car l'auteur peut tout à fait être en désaccord avec celui-ci.

f. Les transitions

Entre chaque grande partie de votre développement, une transition peut être ménagée, sous la forme d'un très bref paragraphe présentant clairement l'articulation logique entre les grandes parties de votre développement. Il peut être composé d'une ou deux phrases reliant les éléments suivants :

- une brève conclusion de l'enjeu de la partie précédente ;
- une brève annonce de la partie qui suit.

g. La conclusion

La conclusion est l'aboutissement de votre réflexion. Elle permet de synthétiser votre développement et de montrer ce que votre réflexion a permis de prouver par rapport au corpus donné. En cela, elle ne doit pas être négligée, mais être claire et efficace, car elle est le dernier élément lu par vos correcteurs.

Deux étapes sont généralement nécessaires dans une conclusion :

- **la synthèse du développement** : en une ou deux phrases, les étapes de votre développement (parties et sous-parties) sont résumées afin de faire apparaître votre réponse à la problématique que vous avez exposée dans votre introduction ;
- **l'ouverture** : un élargissement lié à la thématique, qui peut être en lien avec le domaine proprement scolaire, est bienvenu, si ceci est pertinent et cohérent.

7 Relire attentivement

Se relire est essentiel, ce n'est pas à négliger. Il faut consacrer une partie du temps de l'épreuve à ce moment qui vous permet de clarifier votre propos, si la syntaxe est défectueuse, mais aussi de s'assurer de la correction de la langue employée, évaluée dans l'épreuve écrite de français.

Cette relecture est idéale en fin de rédaction, mais elle peut se faire également à chaque étape (relecture de l'introduction, puis de la première sous-partie, etc.). Les personnes faisant le moins d'erreurs de copie sont également celles qui se relisent le plus souvent possible (à la fin de l'écriture de chaque phrase ou paragraphe, notamment).

Vous ne devez pas oublier qu'en plus de la correction orthographique lexicale, vous devez veiller à l'orthographe grammaticale (les accords, par exemple) ainsi qu'à la syntaxe. Les phrases sans verbe ou constituées d'une simple subordonnée, sans principale, doivent être évitées.

Sujets corrigés

Sujet n° 1 – sujet officiel de la session 2022 (groupement 3)...	29
Sujet n° 2 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 2)...	36
Sujet n° 3 – sujet officiel de la session 2023 (groupement 3) ...	42
Sujet n° 4 – sujet officiel de la session 2024 (groupement 3) ...	50
Sujet n° 5 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 2)...	57
Sujet n° 6 – sujet officiel de la session 2025 (groupement 3) ...	63

ADMIS **CRPE**

CONCOURS
2026-2027
M1·M2

4^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

22 sujets corrigés
Français • Mathématiques
Histoire-Géo-EMC • Sciences et techno

L'OUVRAGE INDISPENSABLE POUR VOUS ENTRAÎNER AVANT LES ÉCRITS

► 22 SUJETS OFFICIELS, RÉCENTS ET COMPLETS

- 6 sujets de français ;
- 6 sujets de mathématiques ;
- 5 sujets d'histoire, géographie et EMC ;
- 5 sujets de sciences et technologie.

► CORRIGÉS DÉTAILLÉS

pour **vous autoévaluer** et **réviser les notions incontournables**

► CONSEILS DU FORMATEUR

pour **répondre aux attentes du jury** et **déjouer les pièges** des épreuves

TOUT LE PROGRAMME

► FRANÇAIS

- Cycle 4.
- Partie « L'étude de la langue » des programmes de seconde et première.

► MATHÉMATIQUES

- Cycle 4.
- Partie « Nombres et calculs » du programme de seconde.

► HISTOIRE, GÉO ET EMC

- Savoirs disciplinaires du cycle 1 au cycle 4.
- Savoirs enseignés des cycles 1, 2 et 3.

► SCIENCES ET TECHNOLOGIE

- Savoirs disciplinaires du cycle 1 au cycle 4 en :
- sciences et vie de la Terre ;
 - sciences physiques ;
 - technologie.

Des auteurs spécialistes du concours,
enseignants et formateurs au plus près
de la réalité des épreuves

ADMIS, LA COLLECTION LA + COMPLÈTE



OFFERT

1 sujet corrigé d'Histoire-
Géographie-EMC
1 sujet corrigé de Sciences
et technologie

ISSN : 2109-7658
ISBN : 978-2-311-22044-5



20,90€

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

www.Vuibert.fr